

Il reste 27 jours avant la visite d'Agrément Canada!

C'est du 16 au 21 octobre prochains que nous accueillerons les visiteurs d'Agrément Canada, qui feront la tournée de plusieurs installations dans l'ensemble de nos réseaux locaux de services (RLS). Consultez l'intranet pour connaître le profil et les expertises des visiteurs, les thèmes évalués sous leur responsabilité ainsi que l'horaire sommaire des visites : **CIUSSS de l'Estrie – CHUS | Agrément | Visite octobre 2016**



Affichage de postes syndiqués non syndiqués (SNS)

À compter du 19 septembre 2016, tous les salariés du CIUSSS de l'Estrie – CHUS pourront poser leur candidature pour les postes SNS affichés. En effet, bien que certains postes aient dernièrement été affichés par ex-établissement, chaque nouvel affichage SNS se fera dans une perspective panétablissement, toutes installations confondues. Le détail des postes affichés et la procédure pour postuler se trouvent dans l'intranet. Un affichage a lieu dès ce lundi, jusqu'au 3 octobre : **Espace Employés | Affichage de postes et nominations**

NOMINATION

VÉRONIQUE FORTIN

Chef de service – unités de courte durée (médecine, chirurgie, obstétrique et pédiatrie), RLS du Granit, DSI (intérim)

SEMAINE DES DROITS DES USAGERS

Conférence sur les soins palliatifs

À l'occasion de la Semaine des droits des usagers, le personnel et la population sont conviés à une conférence sur l'aide médicale à mourir, prononcée par le Dr Carl Bromwich, spécialiste en soins palliatifs exerçant dans notre établissement. La conférence se tiendra le mardi 27 septembre, de 19 h 30 à 20 h 15, à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke. Entrée libre et stationnement gratuit pour l'occasion. Info : comité des usagers du CHUS, 819 829-3288.

Surveillez les activités organisées par les comités des usagers locaux, dans les différentes installations du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.



Dr Carl Bromwich

Élections des exécutifs du CII et du CM

Rappelons que des élections pour l'exécutif du CII se tiendront le 28 septembre prochain. Tous les détails se trouvent dans la section « **Conseils et comités** » de l'intranet. Pour ce qui concerne l'exécutif du CM, il ne sera pas nécessaire de tenir des élections; vous pouvez consulter la liste des personnes élues sans opposition, dans la même section de l'intranet.

Troisième édition de La VIETrine



Le journal *La VIETrine*, publié six fois par année, sera en ligne dès le 20 septembre, et les copies papier seront distribuées au cours de la semaine. À ne pas manquer!

Les processus de représentation syndicale sont encadrés par la loi 30

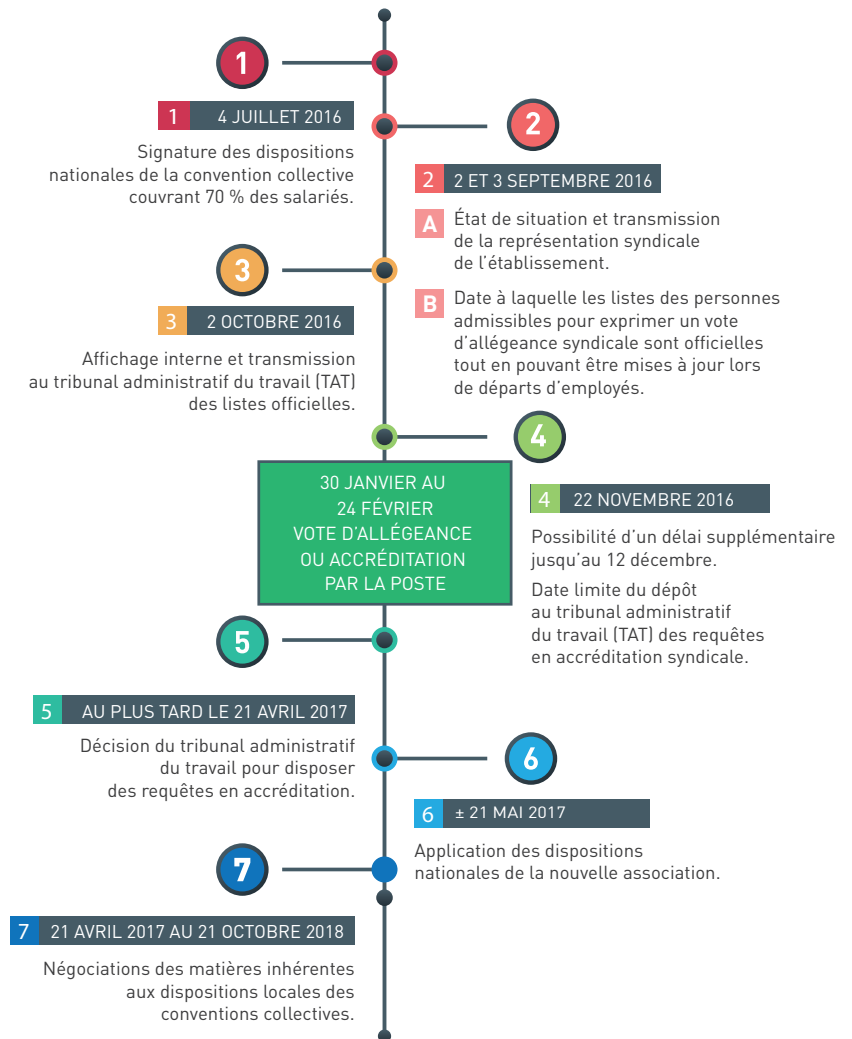
La loi 30 est la *Loi concernant les unités de négociation dans le secteur des affaires sociales et modifiant la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic*. Elle encadre le processus qui mènera à l'élection des quatre unités syndicales qui représenteront toutes les catégories de salariés de notre établissement, et avec lesquelles seront négociées les conventions collectives locales.

Pour vous aider à bien comprendre les étapes de ce processus, l'équipe des relations de travail de la DRHCAJ les a illustrées sous forme de ligne du temps (voir ci-contre).

Dès maintenant débute une période de maraudage, c'est-à-dire une période au cours de laquelle les instances syndicales désirant représenter l'une des quatre catégories d'emploi feront valoir leurs caractéristiques. Dans cette perspective, des directives sur certaines orientations à respecter ont été présentées aux instances. Ces directives peuvent être consultées dans l'intranet : **Espace Employés | Relations patronales-syndicales**

La période de maraudage se poursuivra jusqu'au moment du vote postal pour le choix des unités syndicales, soit entre le 30 janvier et le 24 février 2017.

Les négociations pour convenir des conventions syndicales locales débiteront quant à elles le 21 avril 2017 et devront se conclure dans un délai maximal de 18 mois à compter de cette date.



À L'AGENDA DES FONDATIONS

23 SEPTEMBRE

Tournoi de golf
Fondation du CSSS de la MRC-de-Coaticook
Info : 819 849-9197



24 SEPTEMBRE

Spectacle d'humour de Jeremy Demay
Fondation Les Foyers Farnham
Info : 450 293-2771
info@fondationfoyersfarnham.org

2 OCTOBRE

Marche contre les cancers des femmes
Fondation de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins
Info : fondationbmp.ca | **Activités**

Le Haut-Saint-François maintenant desservi par le PRASE

Employés du Haut-Saint-François, vous avez désormais accès à tous les services offerts par le PRASE, soit la gestion de votre paie, de votre rémunération et de vos avantages sociaux (assurances collectives, congés et vacances, régimes de retraite). Pour accéder au service téléphonique du PRASE : 819 780-2220 poste 47777.

Les employés de tous les autres territoires du CIUSSS de l'Estrie – CHUS sont invités à consulter le **site Web du PRASE** pour en savoir davantage sur les services qui leur sont offerts.

La *VIÉtrine express* est publiée par la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

Vous avez des sujets à proposer?
Écrivez-nous à journal.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca
Informations complémentaires à santeestrie.qc.ca
Icônes créés par www.flaticon.com

Prochain numéro : **26 septembre 2016**

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Québec